

MA PLACE À BROMONT - ENTENTE DE LOCATION

Date d'arrivée: Le jj mmm aaaa après 16h - Date de départ: Le jj mmm aaaa avant 11h

1. La réservation doit être confirmée à l'intérieur de 7 jours par la réception du dépôt ET de cette entente remplie et signée.
2. Le dépôt sera entièrement remboursé dans le cas d'une annulation à plus de 60 jours de l'arrivée.
3. La moitié du dépôt de 25% sera remboursée dans le cas d'une annulation entre 30 et 60 jours de l'arrivée.
4. Le dépôt ne sera pas remboursé dans le cas d'une annulation à moins de 30 jours de l'arrivée.
5. Méthodes et délais de paiement pour la balance:
 - Carte de crédit Visa ou MasterCard: 7 jours avant l'arrivée.
 - Virement de fonds par courriel Interac ou virement entre personnes Desjardins: 7 jours avant l'arrivée.
 - Chèque postdaté: 17 jours avant l'arrivée, préférablement inclus dans le même envoi que cette entente signée.
6. Un dépôt contre les dommages de 500\$ devra être pré-autorisé sur une carte de crédit; néanmoins, votre responsabilité n'est pas limitée à ce montant.
7. Si, 7 jours avant l'arrivée, la balance n'était pas entièrement transférée, ou si le dépôt contre les dommages ne pouvait être pré-autorisé, la réservation sera considérée comme annulée et le dépôt ne sera pas remboursé.
8. Vous serez tenu de payer le montant total de la location pour toute réservation non annulée au moins 7 jours avant la date d'arrivée. Toutefois, ce montant est limité à un maximum de 2 semaines.
9. Une annulation n'est effective que lorsque accusée réception par les 2 parties.
10. Il n'y aura pas de remboursement pour les arrivées tardives ou les départs hâtifs.
11. Il est interdit de sous-louer la propriété.
12. L'accès à la maison se fait à l'aide du code de 4 chiffres indiqué sur votre facture. À l'intérieur de la maison, vous allez trouver 2 clés pour la remise extérieure.
13. Inspectez la maison dès votre arrivée. Vous pourriez être tenu responsable pour tout problème ou dommage non-rapporté au (514) 755-7729 ou à info@maplaceabromont.com durant la première journée de votre location.
14. Il n'y aura pas de remboursement pour le mal-fonctionnement ou la non-disponibilité d'un équipement, incluant, mais non limité à, TV, lecteur DVD, air climatisé, électroménagers ainsi que des services de câble, d'internet et de téléphone.
15. Les propriétaires se réservent le droit d'accéder à la propriété à des heures raisonnables, pour des fins d'inspection, de maintenance ou d'accès à leurs espaces de rangement.
16. Les propriétaires ne sont responsables d'aucun objet personnel perdu, volé ou endommagé.
17. La maison est sous surveillance vidéo.
18. Il est interdit de fumer dans cette maison.
19. Les animaux ne sont pas permis à l'intérieur comme à l'extérieur.
20. Le nombre maximal d'occupants est neuf (9).
21. La maison est située dans un quartier résidentiel. Le bruit doit être gardé à un niveau acceptable en tout temps.
22. Il est interdit de déplacer les meubles.
23. Le service téléphonique inclut les appels locaux ainsi que 200 minutes d'appels longue distance par semaine au CAN et aux É-U. Vous serez facturé pour tout appel, usage ou frais additionnels.
24. Le service Internet inclut 500MO de téléchargement et de transmission combinés par semaine. Vous serez facturé pour tout usage additionnel.
25. La collecte des ordures se fait le lundi et la collecte du recyclage se fait à chaque 2 mardis. Vous êtes responsable de déposer les bacs appropriés à l'entrée du stationnement.
26. Il est interdit de stationner sur la pelouse. Il est aussi interdit de stationner dans la rue entre le 15 novembre et le 15 avril.
27. Le déneigement de l'entrée est inclus; toutefois, vous êtes responsable de déblayer les trottoirs et les marches.
28. Les serviettes et la literie sont fournis, mais ne sont pas renouvelés durant votre séjour.
29. Il y a pour environ 1 semaine de mouchoirs, serviettes de tables, papier de toilette, essuie-tout, sacs à ordures, savon à main, à lave-vaisselle et à lessive. Vous devez vous en procurer par la suite.
30. La vaisselle et les appareils électroménagers doivent être laissés propres.
31. Les occupants pourraient se voir obligés de quitter la maison sans préavis si l'un des termes de cette entente n'était pas respecté.
32. Le ménage de départ est inclus; toutefois, vous êtes tenu de laisser la maison dans la même condition générale que lorsque vous êtes arrivé. Vous serez tenu responsable pour tout objet manquant ou brisé, pour tous frais encourus, ainsi que pour tout entretien supplémentaire requis suite à votre séjour.

(Obligatoire) - Je reconnais avoir pris connaissance de cette entente et j'en accepte tous les termes.

Signature _____ Date _____

(Obligatoire) - J'autorise qu'un dépôt de 500\$ soit pré-autorisé sur ma carte de crédit 7 jours avant la date d'arrivée et que tous les frais supplémentaires relatifs à mon séjour y soient imputés.

Signature _____ Date _____

(Facultatif) - J'autorise que la balance soit imputée à ma carte de crédit 7 jours avant la date d'arrivée.

Signature _____ Date _____

Nom sur la carte _____ Visa / MasterCard _____

Numéro de la carte _____ Date d'expiration (mm/aa): _____

Cette entente doit être complétée et retournée:

- Par télécopieur, au (514) 543-4960
- Par courrier, au 5545, rue St-Denis, Montréal (QC), H2J 4B7
- Par courriel, après avoir été numérisée, à info@maplaceabromont.com